

Ligne Éditoriale

Les cahiers de rhétorique est une revue à comité scientifique. Il publie trois numéros annuels dont l'un est consacré à un thème spécial. Il accepte des textes originaux dans le domaine de la linguistique, de la grammaire, de la stylistique et de la littérature. Il reçoit des textes qui décrivent les travaux dédiés aux chercheurs africains dans les domaines cités. Il procède à une évaluation des articles. Il réserve le droit d'accepter ou de refuser les articles sans fondement scientifique. Il lutte contre le plagiat.

Droits d'utilisation

La revue-Cahiers Africains de Rhétorique publie les articles scientifiques dans les domaines de linguistique, de littérature et de communication, elle respecte les droits d'auteur dans la mesure où chaque article publié est attaché à son auteur, du fait que l'auteur jouit de tous ses droits fixés en matière d'une œuvre intellectuelle et qu'il est responsable du contenu de sa publication. L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition. Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne. Les auteurs concèdent à la revue des droits de libre diffusion en ligne.

DROIT D'AUTEUR

La revue-Cahiers Africains de la rhétorique permet aux contributeurs de détenir le Copyright et les droits de publication de leurs contributions.

POLITIQUE D'ACCÈS

La revue-Cahiers Africains de la rhétorique **offre un « accès libre » à ses publications**. Il utilise la licence Open Access : [Attribution-NonCommercial 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/). Tous les utilisateurs peuvent lire, télécharger, copier, distribuer, imprimer, rechercher ou créer un lien vers les textes complets de ces articles, les explorer pour l'indexation, les transmettre en tant que données au logiciel, ou les utiliser à toute autre fin licite, sans barrières financières, juridiques ou techniques autres que celles inséparables de l'accès à Internet lui-même.